

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ST PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016 à 18h00**

Présents: M. BLANQUE Pierre, M. ECHARD Vincent, Mme GOSSET Julie, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, Melle PALAU Sandrine, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents : M. BONO Jean-Pierre, Mme MIGNARD Sarah, Mme CAZEILLES Joelle procuration à M. MOLINIER Jean-Luc

Convocation: 9/9/2016

Secrétaire de séance: M. PALAU Henri

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

Validation de l'ordre du jour et ajout de questions de Mme CAZEILLES

1/ Questions de Mme CAZEILLES :

- ***Demande de formation gestes premiers secours à destination des élus :***
Une formation peut être demandée auprès du SDIS. La dernière concernant le défibrillateur était à destination des agents. Il convient de définir le nombre de participants.
- ***Quels sont les moyens mis en œuvre contre les attentats sur la commune :***
L'école et les établissements publics se confèrent aux circulaires obligeant à la fermeture des portes, consignes transmises eux parents-élèves, des exercices contre les intrusions seront faits dans le courant des prochaines semaines.
- ***1400 migrants sont attendus sur le Département, combien sur St Pierre ?***
La commune n'a aucune information, ni consigne sur ce sujet.

2/ Avenant convention unité de traumatologie 2015/16 :

Le conseil municipal valide la participation financière nécessaire pour le maintien de l'activité radiologie sur la maison de santé de Bolquère jusqu'à l'automne 2016. M. le Maire est autorisé à signer l'avenant correspondant.

3/ Compétence urbanisme/loi Notre :

Monsieur le Maire indique qu'il est possible de s'opposer au transfert automatique de la compétence PLU et documents d'urbanisme à la communauté de communes afin de ne pas mettre en place un PLU intercommunal.

Il rappelle la finalisation de notre document en juin dernier, la conservation du service instructeur de l'Etat et le travail qui démarre sur le schéma de cohérence à l'échelle communautaire.

Le conseil municipal préfère refuser le transfert de cette compétence afin de conserver les prérogatives municipales dans ce domaine.

4/ Fonds National de Péréquation intercommunal et Communal :

Monsieur le Maire présente la notification de l'Etat et la nécessité de prévoir 639€ de plus sur le compte budgétaire utilisé pour mandater cette somme.

Validation unanime du conseil municipal par une décision modificative.

5/ Reversement de la taxe communale d'électricité :

Monsieur le Maire fait état d'une baisse des frais de gestion du SYDEEL de 1%.

Il demande de valider cette modification qui permettra d'augmenter les reversements SYDEEL.

Le conseil municipal délibère favorablement à cette modification.

6/ Etude aménagement village :

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement présenté lors de la dernière réunion, en lien avec l'établissement foncier Languedoc-Roussillon pour créer de l'habitat et la possibilité de prévoir une extension de l'école et une desserte - stationnement à l'arrière des bâtiments pour apporter une sécurité supplémentaire.

Il présente le devis d'étude d'Archi concept de l'ordre de 13 440€ ht, cabinet ayant élaboré le PLU, et qui nous accompagnerait dans ce projet.

Validation de la proposition d'étude d'Archi Concept.

7/ Modification statutaire proposée par la communauté de communes :

Monsieur le Maire rappelle la présentation de la modification statutaire qui a été faite lors du conseil municipal et les différentes réserves formulées ayant conduit à alerter M. le Sous-Préfet du manque d'éléments chiffrés, organisationnels, structurels pour pouvoir délibérer en toute connaissance de cause.

Il indique qu'à ce jour, nous n'avons pas les conclusions du cabinet exfilo mandaté pour ce travail de transfert de charges et que les calculs de transfert de charges sont incertains voire erronés.

Il indique également que les statuts en l'état pourraient être acceptables sans le recueil de l'intérêt communautaire. En effet, la commune souhaite prioritairement le transfert de la compétence scolaire mais pour toutes les communes membres de manière identique et avec la contribution du budget communautaire et non plus la participation des communes qui est une aberration.

L'idéal serait de supprimer le recueil communautaire afin de définir de manière concertée et cohérente les équipements et structures à transférer.

Le conseil municipal délibérera en émettant ses réserves et demandes pour un transfert de compétences correspondant à ses attentes.

8/ Commissions-syndicats-dossiers en cours :

- **Forêt** : l'affouage 2016 a été attribué, celui de 2015 bénéficie d'un délai supplémentaire. La question est posée de connaître l'étendue de l'assurance de la commune et des affouagistes lors de l'exploitation de la coupe de bois. Nous solliciterons notre assureur sur cette question.

Le chantier école sur les parcelles des fontanals n'est pas fini, il manque le nettoyage des petits bois.

Au niveau du pâturage, la problématique du surpâturage s'achève à la fin de l'estive au 30/10. Le manque de passage de clôtures a été signalé.

- **Scolaire** : A souligner la réussite de la cantine scolaire au centre des éclaireurs de France à St Pierre. Parents et enfants sont ravis. Que de bons retours en termes qualitatif, repos, jeux, pas d'augmentation tarifaire.

- **Voirie** : la tranche 2 Rue de la jassette va être lancée par le maître d'oeuvre à l'automne. Une autre tranche supplémentaire 2017 sera nécessaire. Le SIVM a obtenu un emprunt sur lequel nous bénéficierons d'une partie afin de programmer les nouveaux travaux et notamment la rue des lilas avec la reprise des réseaux secs et humides.

- **SIAEPA** : la facturation de juillet 2016 a fait l'objet de nombreuses

explications. Les réclamations sont reçues par écrit avec les justificatifs nécessaires. Il s'agissait de la facture correspondant à la part abonnement aux services eau potable et assainissement par logements desservis. L'indication du volume consommé en 6 mois a permis de réparer des fuites chez les particuliers mais aussi de rectifier des affectations de compteurs erronées.

M. BLANQUE demande l'entretien du ruisseau au-dessus de son terrain.

M. PALAU soulève la problématique de l'usage des fontaines publiques.

- **Demande d'un abri-bus** sollicité secteur Mouly. Cette demande a été transmise au Département pour connaître leurs préconisations et des devis ont été sollicités également.

- **SIECA** : M. BLANQUE fait le point des recettes attendues qui ont été perçues récemment.

Il indique que le report des annuités bancaires a été accordé par certains établissements.

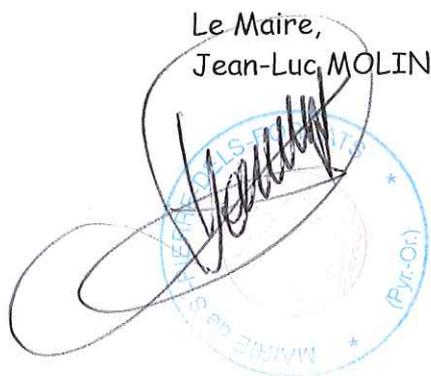
Le SIECA est à jour de ses dettes fournisseurs.

Il va solliciter des aides pour les investissements futurs et des démarches de commercialisation sont en cours.

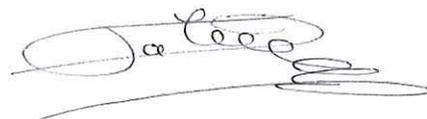
Il fait état des échanges de personnel et matériel avec d'autres stations, du projet de webcams, des travaux de préparation en cours du site pour la prochaine saison, notamment chalet pisteurs/saisonniers, fauchage, drains.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Genès (Pyr-Oit). The stamp contains the text "MAIRIE de SAINT-GENÈS (Pyr-Oit)". A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Henri Palau", written over a faint circular stamp.